

■ Simulation politique

Grille de calcul de la campagne électorale

CONSIGNES

Cette grille de calcul sert à jauger la performance des partis politiques lors de la législature et de la campagne électorale afin de déterminer la composition du prochain parlement.

Pour chaque parti politique, l'enseignante ou l'enseignant encercle la réponse correspondante.

Catégories analysées	Éléments d'analyse	Points attribués			
		Très en accord	En accord	En désaccord	Très en désaccord
La législature	De façon générale, le parti a bien performé durant la législature.	12 points	9 points	6 points	3 points
Le programme électoral	Le programme explique adéquatement cinq promesses électorales, selon les critères déterminés dans les consignes de cette évaluation.	4 points	3 points	2 points	1 points
	Le programme est fidèle à l'idéologie du parti.	4 points	3 points	2 points	1 points
Les déclarations	De façon générale, les déclarations des candidats du parti sont efficaces pour ce qui est de la transmission de la vision du parti.	8 points	6 points	4 points	2 points
Le débat des chefs	Lors du débat des chefs, le chef manifeste une connaissance des enjeux et reste en lien avec l'idéologie du parti.	8 points	6 points	4 points	2 points
	Lors du débat des chefs, le chef est bon communicateur.	4 points	3 points	2 points	1 points



Catégories analysées	Éléments d'analyse	Points attribués			
		Très en accord	En accord	En désaccord	Très en désaccord
Les entrevues	De façon générale, les candidats présentent bien la vision du parti lorsqu'ils sont interviewés par les journalistes.	4 points	3 points	2 points	1 points
		TOTAL : /44			

Une fois la grille remplie pour chaque parti politique, l'enseignante ou l'enseignant compte les points accumulés par chacun. Le parti ayant accumulé le plus de points devient le parti ayant le plus de députés, et ainsi de suite. En cas d'égalité, le parti qui était le plus fort avant l'élection demeure le plus fort (c'est la « prime aux candidats sortants »).

Le parti nationaliste québécois, par sa nature, fonctionne un peu différemment. Ainsi, on le classe également comme les autres, tel que décrit dans le paragraphe précédent, mais avec les barèmes suivants :

De 36 à 44 points, il obtient entre 65 % et 85 % des sièges du Québec;

De 27 à 35 points, il obtient entre 51 % et 64 % des sièges du Québec;

De 18 à 26 points, il obtient entre 35 % et 50 % des sièges du Québec;

De 9 à 17 points, il obtient entre 20 % et 34 % des sièges du Québec;

De 0 à 8 points, il obtient entre 2 % et 19 % des sièges du Québec.

Ainsi, les points accumulés servent surtout à départager l'ordre des partis plutôt qu'à attribuer un nombre spécifique de sièges à chacun, sauf dans le cas du parti nationaliste québécois. Une fois cela fait, l'enseignante ou l'enseignant attribue les sièges précis comme il le souhaite. Il est utile de rappeler ici qu'en général, un résultat de 40 % des votes (ou environ) et plus entraîne la formation d'un gouvernement majoritaire. L'enseignante ou l'enseignant en tient compte lorsqu'il dévoile le résultat des élections.